DEVENIR ENTRAÎNEUR, FORMATEUR ET DÉVELOPPEUR DE STRUCTURES DE HANDBALL AVEC LE DEJEPS *

2017
2019

Formation

Le CREPS d'Île-de-France, en partenariat avec la Ligue d'Île-de-France de handball, organise une formation au DEJEPS « perfectionnement sportif » mention handball. L'objectif de la formation : permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier de coordonnateur-technicien et d'entraîneur de handball.

Le contenu de la formation

- **UC1 :** Concevoir un projet d'action
- **UC2 :** Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- **UC3 :** Conduire une démarche de perfectionnement sportif en handball
- **UC4 :** Encadrer le handball en toute sécurité

Les modalités

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Une formation en centre 1 semaine par mois
- Une formation en entreprise, (500h à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

Conditions

- Âge : 18 ans minimum
- Être titulaire du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent

Justifier :

- d'une expérience d'encadrement en responsabilité en handball de 450 heures et en produire une attestation
- d' une expérience de pratique du handball couvrant 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années et en produire une attestation
- ces attestations sont délivrées par le directeur technique du handball.

Satisfaire aux épreuves de sélection

Sélection

- **épreuve 1 :** Épreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo, d'un document audio ou écrit dans le champ du sport
- **épreuve 2 :** Entretien de motivation

* Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Formation mise en place sous réserve d'habilitation par la DRJSCS d'Île-de-France

CREPS idf : mars 2017 - 1/2

Débouchés

Le titulaire du DEJEPS perfectionnement sportif mention handball exerce le métier d'entraîneur sportif, de coordonnateur de projets sportifs, de directeur technique de club ou d'agent de développement.

Ce diplôme de niveau III délivré par le ministère chargé des sports atteste à son titulaire, dans l'activité sportive handball, les compétences pour :

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

Il exerce dans des clubs de Handball, les comités départementaux et régionaux de Handball et aussi dans les collectivités territoriales.

Calendrier et tarifs

- **Épreuves de sélection :** 18 octobre 2017
- **Positionnement :** 9 et 10 novembre 2017
- **Dates de la formation :** du 16 novembre 2017 au 23 mai 2019

Volume horaire de 1 207h (hors allégement et renforcement éventuels identifiés lors du positionnement) réparties comme suit: 707 h en centre dont 7 h de positionnement et 500 h en entreprise

Frais pédagogiques 2017 : 7700 € pour 1 207 h

Autres aides financières possibles

Inscription

Dossier à retirer au CREPS d'Île-de-France
1 rue du docteur le Savoureux
92291 Châtenay-Malabry Cedex

Ou à télécharger sur le site du CREPS

Dossier à réceptionner avant le **15 septembre 2017** au CREPS d'Île-de-France

CONTACTS

Sylvie ARISTANGELE
Assistante de Formation

Corinne Schafir
Coordonnatrice pédagogique de la formation

formation-dejeps@creps-idf.fr

01 41 87 20 30

Bruno POTARD
Coordonnateur handball de la formation
Ligue Île-de-France de Handball
brunopifo@orange.fr

www.creps-idf.fr

CREPS idf : mars 2017 - 2/2